



## LE P'TIT LANLOUPAIS



### EDITORIAL

*Après un été très maussade, l'automne est arrivé et avec lui la rentrée. J'espère qu'elle s'est bien passée pour les petits comme pour les grands. C'est aussi la rentrée pour les élus. Après la pause estivale, conseils, commissions et réunions reprennent.*

*L'étude sur la revitalisation du centre bourg se termine et de premières pistes sont à l'étude. Nous vous en ferons bientôt part.*

*Pour la vie de notre commune, nous souhaitons tous pouvoir retrouver les moments conviviaux que sont le repas des aînés et le goûter de Noël mais cela dépendra malheureusement de la situation sanitaire à cette période.*

*Je vous souhaite un bel automne.*

*Inès Gonse, 1ère Adjointe*

### PENNADSTUR

*Goude an hañv moret-tre eo erruet an diskaramzer ha gantañ an distro-skol. Emichañs eo dibunet mat evit ar re vihan kement hag ar re vras.*

*An distro eo ivez evit an dilennidi. Goude ehan an hañv ez adkrog kuzulioù, bodadegoù hag emvodoù. O tont da benn emañ ar studiadenn evit advuhezekaat ar c'hreiz-bourk hag o vezañ studiet ar roudoù kentañ. Rentañ a raimp kont deoc'h bremaik.*

*Evit buhez hor c'humun, e hetomp holl adkavout an abadennoù laouenek hag eo pred ar re gozh hag adverenn Nedeleg met bezañ a raio, siwazh, diouzh ar saviad yec'hedel d'an ampoent-se.*

*Hetiñ a ran deoc'h un diskaramzer kaer.*

*Inès Gonse, an eilmaer kentañ*



Téléphone **02 96 22 33 45**

ouverture : lundi et jeudi de 9 h à 12 h

mardi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Courriel : [mairie.lanloup@orange.fr](mailto:mairie.lanloup@orange.fr) - site internet : [www.lanloup.bzh](http://www.lanloup.bzh).

### **Collecte des déchets ménagers et triés :**

jusqu'au 31 décembre, le mercredi en semaine impaire

[dechets@guingamp-paimpol.bzh](mailto:dechets@guingamp-paimpol.bzh)

**Déchetterie de Paimpol :** La Lande Blanche : 02 96 20 91 39

ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

**Guingamp**  
**Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

Guingamp Paimpol Agglomération : **02 96 13 59 59**

[www.guingamp-paimpol-agglo.bzh](http://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh)

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Travaux de voirie

- Pose d'enrobé Route du Meunier

L'enrobé de cette voie communale longue de 195 mètres a été refait au mois de juin par l'entreprise Colas pour un montant de 11 173 euros.

Les travaux ont été réceptionnés jeudi 2 septembre par Yannick Le Bars, Maire et Jacques Thoraval, Adjoint, en présence de Cédric Lintanf de l'entreprise Colas et de Julien Stephan de Guingamp-Paimpol Agglomération.



- Marquage au sol

Le service voirie de GPA a effectué un marquage au sol, bandes de stop et lignes médianes, sur plusieurs axes de la commune pour un montant 3 293 euros.

Ces travaux, pris en charge par l'Agglomération qui en a la compétence sont ensuite refacturés à la commune.

### Travaux à l'église

- Chauffage

Des travaux de rénovation vont être effectués cet automne par l'entreprise CGV&CIEL pour un montant HT de 11 207,67 €.

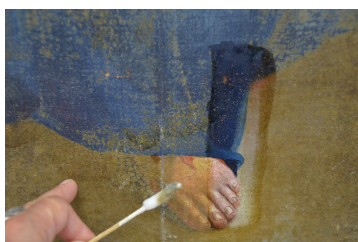
La commune a sollicité une subvention auprès du Département dans le cadre de son plan de relance visant à soutenir l'activité économique dans les Côtes d'Armor. Elle vient de nous être accordée au taux de 80%.

Ces travaux consistent en la pose de six nouveaux radiants, en remplacement des anciens datant d'environ une cinquantaine d'années, et l'acquisition de deux radiants mobiles pour le chœur.

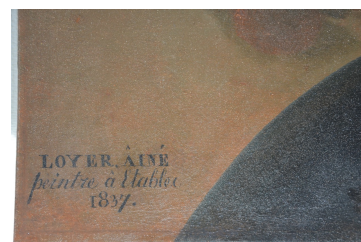
- Chapelle latérale nord

Les statues du rétable ont retrouvé leur place et la toile sera reposée dans les prochains jours.

D'ores et déjà nous pouvons constater le travail réalisé par la restauratrice grâce aux photos qu'elle nous a fait parvenir.



Avant



Après

### Fibre optique

*Encore un peu de patience !*

Vous les croisez forcément sur les bords de route, sur les trottoirs, plongés dans les coffres ou encore perchés dans leurs nacelles.

Les techniciens travaillent dans notre commune pour tirer des kilomètres de câbles, brancher, raccorder et faire en sorte que la fibre optique arrive enfin chez vous, avec retard certes mais elle arrive effectivement prochainement.

### Stationnement

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit pas gêner la visibilité ou la circulation ni représenter un obstacle dangereux. Il est interdit de stationner sur les trottoirs ceci pour la sécurité de tous, automobilistes et piétons.

Merci de votre compréhension et de votre civisme.

## ***Salle polyvalente - Obligations***

Depuis le 09 Août, toutes les fêtes et manifestations sont soumises au pass sanitaire.  
La responsabilité de son contrôle en revient à l'organisateur de la fête.

Le pass sanitaire ou un test datant de moins de 72 heures est exigé pour toute personne majeure.  
Ce dispositif est étendu aux 12 – 17 ans à compter du 30 septembre.

***Le "pass sanitaire" consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire de votre vaccination.***

Il est valable

- \* 7 jours après la 2ème injection pour les vaccins à double injection, Pfizer, Moderna, AstraZeneca
- \* 7 jours après l'injection pour les personnes ayant eu un antécédent COVID

## ***Inscriptions sur les listes électorales***



Si vous venez d'emménager, vous devez effectuer votre changement d'adresse et vous inscrire auprès de la mairie.

Afin d'être en mesure de voter pour les élections présidentielles d'avril 2022 vous avez jusqu'au 28 février 2022 pour le faire.

## ***Bien-être et embellissement***

*Notre environnement joue un rôle essentiel sur notre humeur et notre bien-être.*

La propreté de notre village résulte des efforts conjugués de son employé communal et de ses habitants.

Ensemble prenons soin de notre espace public pour que chacun s'y sente bien !

La municipalité utilise des moyens mécanisés et manuels pour le nettoyage des routes, des rues, des trottoirs et des caniveaux sans produit phytosanitaire.

Pour participer à l'embellissement de notre commune, nous sommes nous aussi invités à entretenir les trottoirs devant chez nous ou les abords de nos maisons.

Chaque Lanloupais peut, le long d'un mur ou de sa clôture, embellir le cadre de vie commun. Il contribue ainsi à la biodiversité, au développement des pollinisateurs et à la réduction du CO2.

En jardinant sur l'espace public nous accomplissons un acte citoyen, et ce peut être l'occasion d'échanger sur les pratiques avec ses voisins ou des passants..

L'image du village dépend notamment de l'implication de chacun à maintenir un cadre de vie propre et agréable.

Nous vous remercions par avance pour votre implication.

## ***Au cimetière aussi adoptons les bons gestes***

Afin d'inciter et de faciliter les comportements écoresponsables du public, nous vous rappelons que nous avons installé des bacs récupérateurs.

Les déchets d'origine végétale tels que les fleurs fanées, les plantes sèches et les feuilles mortes ont un bac spécifique.

Les déchets recyclables, notamment les emballages en plastique, pots et godets, les emballages en carton et papier, cellophane sont à déposer dans un autre bac.

**Une zone "récup"** - le principe est simple : donner plutôt que jeter.

Un espace est là pour accueillir vases, pots en plastique ou en terre, soucoupes qui peuvent encore servir.

Il est donc possible d'y déposer ce qui peut être encore utilisé mais aussi de récupérer ce qui s'y trouve, librement.

**Trier c'est : préserver !**

Parce que chaque petit geste a son importance, nous vous remercions de contribuer à cet effort environnemental et avant tout citoyen !

## *Numérotation des maisons et noms sur les boîtes aux lettres*

Depuis un décret du 29 juin 1979, les propriétaires d'un logement construit après cette date sont dans l'**obligation** de posséder une **boîte aux lettres normalisée**.

Une boîte aux lettres est dite normalisée lorsqu'elle présente les caractéristiques suivantes :

Elle est capable de contenir un colis

Elle peut être ouverte par le facteur qui possède une clé spéciale

Elle doit présenter des dimensions suffisantes pour faciliter la distribution du courrier de tout type

Elle comporte obligatoirement le nom et le prénom des différents occupants du logement

Elle est placée à une distance suffisante du sol, comprise entre 0,70 et 1,70 mètre.

Veillez à ce que rien ne gêne le passage devant votre boîte aux lettres : pas de branches, pas de grillage...

Pour les maisons plus anciennes, il est tout aussi important de renseigner son identité de façon très visible sur la boîte ainsi que de numéroter son habitation.

Les foyers sont invités à mettre en place leurs plaques à proximité des boîtes aux lettres.

Vous pensez que le facteur vous connaît ? Sans doute mais ce n'est pas toujours le même qui assure la distribution et si quelqu'un d'autre à un courrier à vous transmettre, il a besoin de savoir quelle boîte aux lettres est la vôtre.

Ces mesures faciliteront la reconnaissance des adresses également pour :

-un bon acheminement des livraisons assurées par des livreurs privés

-une amélioration de l'orientation des secours et un gain de temps pour leur arrivée.

***Si votre habitation ne possède pas de plaque numérotée, veuillez venir en Mairie, nous vous en remettrons une.***

## *Assainissement*

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques.

Tous les autres déchets doivent être évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques. Dans le cas contraire, ils doivent être rapportés dans une déchetterie ou une filière spécialisée par exemple pour les médicaments. Ceci est vrai aussi bien pour les macro-polluants, ceux qui sont visibles, que pour les micropolluants, souvent plus dangereux encore pour la santé et pour l'environnement.

L'appellation courante "tout-à-l'égout" est redoutable : elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement.

La réalité est très différente. Les produits toxiques, diluants, pesticides, résidus de peinture... non seulement ne sont pas épurés par la station d'épuration, mais ils sont également susceptibles d'intoxiquer les communautés d'algues et de bactéries qui la font fonctionner et donc de réduire son efficacité.

Ils sont également extrêmement dangereux pour le personnel d'exploitation qui travaille dans les réseaux et peuvent être à l'origine d'accidents graves.

Enfin, ils polluent les milieux aquatiques.

Les mégots de cigarettes, papiers gras, protections périodiques, couches, lingettes... s'accumulent au fond des conduites qu'ils bouchent petit à petit, provoquant des odeurs désagréables et risquant de faire déborder les réseaux en cas de pluie.

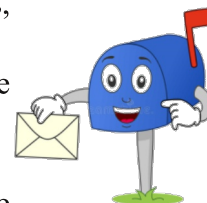
## *Ouverture de la chasse - saison 2021/2022*

La chasse est ouverte depuis le 19 septembre pour la plupart des espèces et modes de chasse :

de 8 h 30 à 19 h 00 jusqu'au 30 octobre, puis

de 9 h 00 à 17 h 30 du 31 octobre jusqu'à la date de fermeture générale le 28 février

en dehors des horaires et dates spécifiques aux espèces, gibier d'eau 31 janvier, sanglier 31 mars.





## ***A vos blocs-notes***

15 Octobre :	20 h 00	Salle polyvalente, Assemblée Générale du Comité des Fêtes
24 Octobre :	16 h 00	Concert piano/violon en l'église
6 Novembre :	12 h 00	Salle polyvalente, repas des Aînés
	16 h 30	Conférence sur les Cap-Horniers par Brigitte et Yvonnick Le Coat
11 Novembre :	11 h 00	Cérémonie au monument aux Morts
18 Décembre :	15 h 00	Arbre de Noël des enfants et goûter pour tous

## ***Assemblée générale du comité des fêtes***

Le comité des fêtes est en sommeil depuis deux ans. Deux principales causes à cela : la démission de plusieurs de ses membres suivie de l'arrêt des activités pour cause de COVID.

Ce serait dommage qu'il s'arrête définitivement, ce qui signifierait encore moins d'animations dans la commune et d'occasions de se retrouver lors de moments conviviaux.

Aussi, toutes les bonnes volontés désireuses de s'investir, seront les bienvenues à l'assemblée générale, qui se tiendra le vendredi 15 octobre, à 20h. à la salle polyvalente.

*A bientôt, donc ! L. A. Even.*

## ***Repas des Aînés***

La convivialité étant de nouveau permise, le traditionnel "Repas des Aînés" organisé par la Mairie se tiendra le samedi 6 novembre à la salle polyvalente.

Une invitation parviendra prochainement à tous les Lanloupais âgés de soixante cinq ans et plus.

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour un agréable moment de partage et de détente.

Les personnes désirant accompagner pourront le faire moyennant une participation.

Ce repas se tiendra dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

S'ils sont toujours d'actualité, le pass sanitaire ou un test de moins de 72 h vous sera demandé.

## ***Conférence de Brigitte et Yvonnick Le Coat***

*Chroniques du cap Horn entre 1850 et 1925 des Cap-Horniers de Lanloup et des environs  
Leur rôle dans la GUERRE DE 1914-1918*

La route maritime commerciale du cap Horn est des plus difficiles, mais, il y a 150 ans, c'était la plus courte pour passer par mer libre de l'Atlantique au Pacifique. Quelques dizaines d'hommes sur des navires de près de 100 mètres de long, avec des mâts qui s'élevaient à 50 mètres au-dessus du pont portant plus de 4 000 mètres carrés de toile. Des mois sans voir la terre, un huis clos qui durait huit mois et plus, voire des années, voilà ce que vivaient les Cap-Horniers.

Des marins de Lanloup et des environs ont fait ces voyages à destination des rades de nitrate du Chili et des réserves de céréales d'Australie et des États-Unis (Californie et Oregon). Ils rapportaient aussi du bois qu'ils allaient chercher plus au Nord, dans le Puget Sound, et du minerai de nickel extrait en Nouvelle-Calédonie. Une première escale était souvent un port de Grande-Bretagne où l'on chargeait le charbon pour les différents ports du Pacifique. Pour raconter l'épopée de ces hommes nous nous servons de lettres de Cap-Horniers et de photographies trouvées chez leurs descendants.

Ces Cap-Horniers ont joué un rôle important pendant la Grande Guerre tant pour l'alimentation des pays alliés (importation de céréales) que pour leur agriculture (importation de nitrate), mais aussi pour l'industrie de l'armement, le nitrate étant alors indispensable pour la fabrication des poudres explosives et le nickel intervenant dans la métallurgie des armes. C'est encore avec des marins de Lanloup et d'alentour que nous évoquerons les difficiles années de la guerre de 14-18 à l'issue de laquelle la moitié de la flotte cap-hornière aura été coulée par l'ennemi.



## INFORMATIONS GENERALES

### Vacances scolaires (Zone B)

Vacances de la Toussaint : Du samedi 23 Octobre au lundi 08 Novembre au matin.

Vacances de Noël : Du samedi 18 Décembre 2021 au lundi 3 Janvier 2022 au matin.

Vacances d'hiver : Du samedi 05 Février au lundi 21 Février au matin.

Vacances de Printemps : Du samedi 09 Avril au lundi 25 Avril au matin.

Vacances d'été : Jeudi 07 Juillet au soir.



### Changement d'heure



Le passage à l'heure d'hiver se fera dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre. Nous reculerons alors nos pendules : à 3 h du matin, il sera 2 h.

#### Ce changement n'est pas sans conséquences sur les routes.

Chaque année, cette période est marquée par un pic d'accidentalité de + 50 % des accidents de piétons pour la seule tranche horaire comprise entre 17 h et 18 h et de + 18 % sur la tranche horaire comprise entre 7 h et 9 h.

*"Lorsque l'on passe à l'heure d'hiver, le nombre de trajets à la nuit tombante ou à la nuit tombée s'accroît. Il faut être conscient du phénomène et redoubler d'attention. L'éclairage se réduit aux instants clés que sont les sorties de classes et les trajets travail-domicile. Les usagers de la route perçoivent moins bien les piétons sur les voies",* explique Emmanuel Barbe, Délégué interministériel à la Sécurité routière.

**Près de la moitié des piétons tués chaque année le sont sur les quatre mois d'octobre à janvier.**

### LES RÉFLEXES POUR BIEN VOIR ET ÊTRE VU SUR LA ROUTE

Afin de limiter le risque d'accident, la Sécurité routière rappelle les comportements à adopter sur la route.

#### Piétons :

- Portez un accessoire réfléchissant ou des vêtements de couleur claire. Dans les phares d'une voiture, les piétons sont visibles à seulement 20 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir. Avec des accessoires réfléchissants, ils sont visibles à 150 mètres.
- Marchez sur les trottoirs et traversez aux passages piétons en contrôlant à plusieurs reprises son environnement, en particulier s'il fait sombre.

#### Cyclistes :

- Vérifiez votre éclairage, portez un gilet rétro-réfléchissant et ne roulez pas sur les trottoirs.

#### Automobilistes :

- Ralentissez à l'approche d'un passage piéton, surtout dans la pénombre
- Respectez la priorité aux piétons lorsque vous approchez d'un passage pour piétons
- Circulez les vitres sèches et désembuées. Les reflets masquent la présence d'un piéton
- Ecartez-vous au moins d'un mètre des trottoirs
- Allumez vos feux pour être vus.

### Service National Universel

Il s'adresse à tous les jeunes nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de 84 heures réparties sur toute l'année. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Informations : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

## *Accueil des nouveaux habitants*

Vendredi 27 Août, en fin d'après-midi, la municipalité organisait pour la première fois une petite réception conviviale et accueillante destinée à saluer l'arrivée sur la commune de ses nouveaux habitants.

Depuis le début de l'année 2020 en effet, vingt sept familles ont choisi de s'installer à Lanloup, la majorité de façon permanente.

Entouré de ses Adjointes et de plusieurs de ses Conseillers, Yannick Le Bars, Maire, leur souhaita la bienvenue.

Chacun ensuite se présenta en précisant ses attributions au sein de l'équipe municipale, moment appréciable car c'est ainsi que l'on peut mettre un nom sur un visage et connaître les responsabilités de chacun.

Puis ce fut au tour des nouveaux habitants d'expliquer les raisons de leur venue dans notre petit village. La recherche de tranquillité, la proximité de la mer et le cadre patrimonial étant des atouts majeurs.

La plaquette sur l'Histoire de Lanloup leur a ensuite été remise.

Au cours du sympathique buffet qui a suivi, les élus ont eu de nombreux échanges avec les nouveaux arrivants en formulant l'espoir de les revoir lors de la journée écocitoyenne la semaine suivante et lors des autres manifestations à venir.

Rencontre sympathique et appréciée de tous !

Il est toujours difficile de trouver une date qui permette de rassembler tout le monde.

Que les personnes qui n'ont pu se déplacer soient assurées de notre soutien, les portes de la mairie leur sont grandes ouvertes. Nous restons à l'écoute de chacun.

Ce temps était aussi l'occasion de remercier les Lanloupaises et Lanloupais qui, bénévolement, ont aidé au bon déroulement des élections et du passage du Tour de France dans notre commune le 27 juin dernier.

Merci à vous pour votre disponibilité et votre aide toujours précieuse !

## *Le moustique tigre*

Installé en France depuis 2004, la propagation du moustique tigre est particulièrement rapide, même au regard d'autres espèces envahissantes. **L'implantation de cette espèce en Bretagne au cours des prochaines années est quasi-inéluctable.**

Seules les moustiques femelles piquent, pour leur permettre de se reproduire. Après la piqûre, elles recherchent des points d'eau stagnante dans leur environnement pour pondre leurs œufs. Coupelles, soucoupes, jardinières, vases ou encore gouttières sont autant de récipients qui, une fois plein d'eau, sont de formidables lieux de pontes. La participation de chacun est nécessaire pour priver le moustique de son habitat, et ainsi lutter contre sa prolifération.

Voici donc les bons gestes à adopter :



- éliminer les endroits où l'eau peut stagner (pneus usagés, encombrants...);
- vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...);
- changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine;
- vérifier le bon écoulement des gouttières;
- couvrir les réservoirs d'eau et les piscines hors période d'utilisation.

Ce moustique connaît chaque année une phase de dormance à l'état d'œuf et reprend de la vigueur progressivement à partir du mois de mai. **C'est pourquoi une surveillance renforcée doit être mise en place du 1er mai au 30 novembre.**

Son caractère anthropophile (qui aime les lieux habités par l'homme) explique qu'une fois installé dans une commune ou un département, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser.





## ÇA S'EST PASSÉ À LANLOUP



Fête Nationale  
participation de 2 jeunes  
vacanciers motivés



4 août  
Conférence  
de Fañch Rebours  
sur les Kroumen,  
thème de son dernier  
livre



10 août - Soirée concert organisée par la Municipalité et soutenue par le Département



28 août  
Récital piano par  
Ghazwan Zerikly



18 septembre - Championnat régional des Masters  
Circuit Bréhec - Lanloup - Vieux Bréhec



27 septembre  
Jour de distillation



**Journal Communal de Lanloup**  
**Directeur de la publication: Yannick Le Bars**  
**Rédaction : Commission Communication**  
**Mise en page/impression : Commission Communication/Mairie**  
**Distribution : équipe municipale**  
**Dépôt légal : à parution 250 exemplaires**